MISSION PERMANENTE DE TUNISIE

AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES EN SUISSE



المبعثية الدائمة للجمهوريّة التونسيّية لدّى مكتب الأيمالمتحة بجنيف والمنظمات الدوليّية بسويسرًا



Intervention de SE M. Moncef Baati Ambassadeur Représentant Permanent de Tunisie à Geneve 16ème session du Groupe de Travail de l'EPU Cap Vert – 23 avril 2013

Merci Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite la bienvenue à la délégation du Cap Vert et se félicite de l'intérêt que ce pays frère accorde à l'Examen Périodique Universel.

Ma délégation a pris bonne note des progrès réalisés depuis le premier cycle de l'EPU, en particulier la ratification de plusieurs instruments internationaux et régionaux et le lancement de nombreuses initiatives nationales visant à renforcer davantage le cadre juridique et institutionnel de promotion et de protection des Droits de l'Homme.

Ma délégation se félicite tout particulièrement de la ratification du Statut de Rome et de la signature du Protocole facultatif à la Convention contre la torture. Elle recommande au Cap Vert d'achever le processus d'alignement de sa législation nationale sur les dispositions du Statut de Rome et d'accélérer le processus de ratification du Protocole précité et d'établir un mécanisme national de prévention de la torture.

La Tunisie recommande également au Cap Vert d'accélérer le processus de mise en place d'une institution nationale des droits de l'Homme conformes aux Principes de Paris et d'adresser une invitation permanente aux titulaires de mandats du Conseil.

S'agissant de la discrimination à l'égard des femmes, la Tunisie encourage le Cap-Vert à intensifier ses efforts pour éliminer les stéréotypes patriarcaux et sexistes existants en mettant en place, entre autres, des programmes visant à sensibiliser la société à la question de l'égalité des sexes.

Elle l'encourage également à interdire expressément les châtiments corporels à l'égard des enfants à la maison et dans toutes les structures d'accueil.

La Tunisie note l'appel du Cap-Vert à la coopération et au partenariat internationaux en vue de pouvoir continuer à planifier et développer des actions dans le cadre de la promotion et protection des droits humains. Elle exhorte le Haut Commissariat et la communauté internationale à répondre favorablement à cet appel.

Je vous remercie de votre attention.